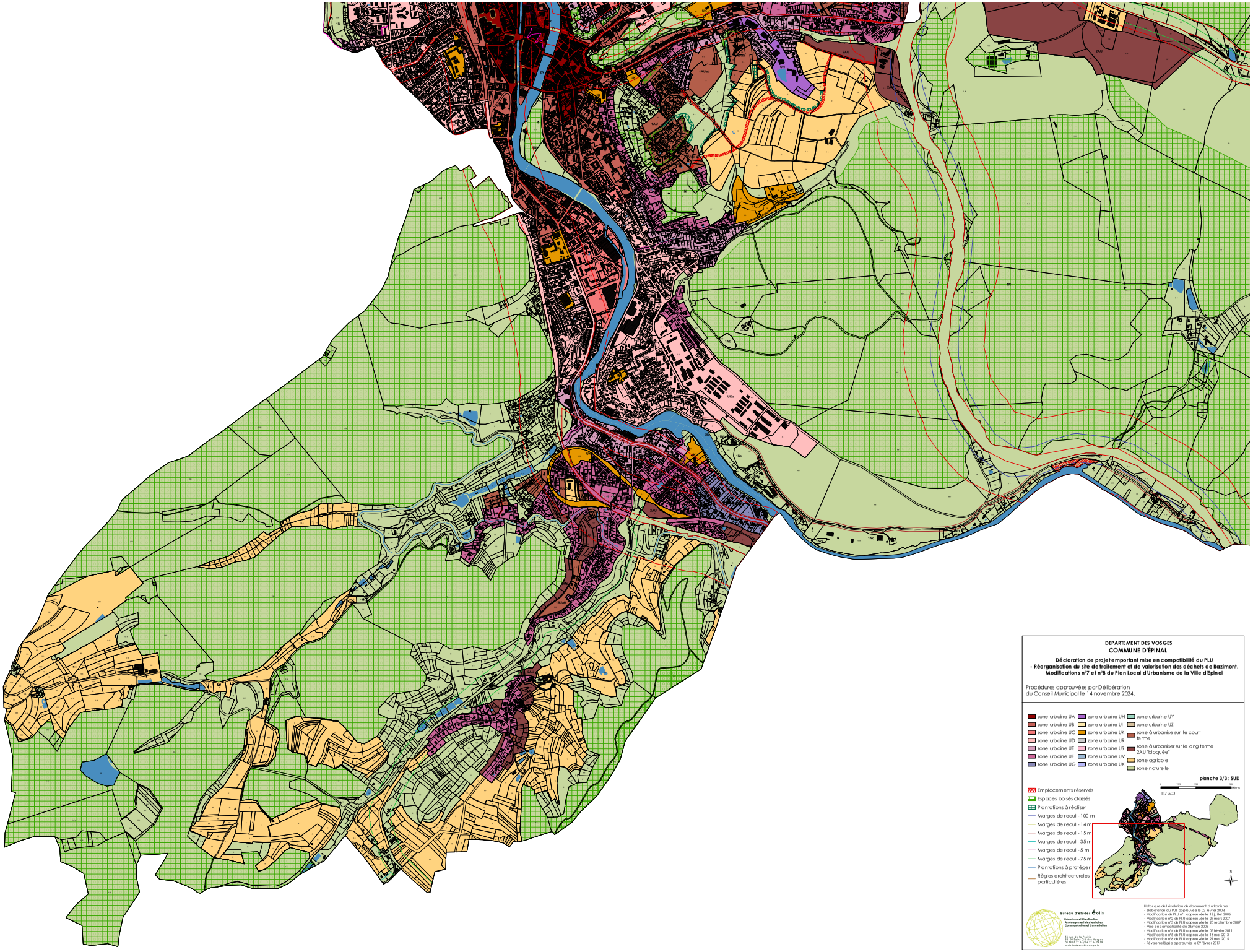
DEPARTEMENT DES VOSGES
COMMUNE D'ÉPINAL
Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU
- Réorganisation du site de traitement et de valorisation des déchets de Razimont.
Modifications n°7 et n°8 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville d'Epinal
Procédures approuvées par Délibération
du Conseil Municipal le 14 novembre 2024.
zone urbaine UA
zone urbaine UB
zone urbaine UC
zone urbaine UD
zone urbaine UE
zone urbaine UF
zone urbaine UG
zone urbaine UH
zone urbaine UI
zone urbaine UK
zone urbaine UR
zone urbaine US
zone urbaine UV
zone urbaine UX
zone urbaine UY
zone urbaine UZ
zone à urbanise sur le court terme
zone à urbaniser sur le long terme 2AU "bloquée"
zone agricole
zone naturelle
Emplacements réservés
Espaces boisés classés
Plantations à réaliser
Marges de recul - 100 m
Marges de recul - 14 m
Marges de recul - 15 m
Marges de recul - 35 m
Marges de recul - 5 m
Marges de recul - 75 m
Plantations à protéger
Règles architecturales particulières
planche 3/3 : SUD
1:7.500
Bureau d'Etudes Éolis
Urbanisme et Planification
Aménagement des territoires
Communication et Concertation
26 rue de la Pairie
88100 Saint-Dié des Vosges
09 79 63 37 66 / 06 17 66 79 59
mail: frederic@eolis.pro
Historique de l'évolution du document d'urbanisme :
- élaboration du PLU approuvée le 02 février 2006
- Modification du PLU n°1 approuvée le 12 juillet 2006
- Modification n°2 du PLU approuvée le 29 mars 2007
- Modification n°3 du PLU approuvée le 20 septembre 2007
- Modification n°4 du PLU approuvée le 10 juillet 2009
- Modification n°6 du PLU approuvée le 03 février 2011
- Modification n°5 du PLU approuvée le 16 mai 2013
- Modification n°6 du PLU approuvée le 21 mai 2013
- Révision allégée approuvée le 09 février 2017